



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le mardi 30 mai 2017

Des initiations aux premiers secours pour les associations

Dans le cadre de la citoyenneté, la ville propose des initiations aux premiers secours à l'attention des membres des associations joviniennes.

En effet, les associations rassemblent un large public et il est important que leurs responsables connaissent les gestes qui sauvent en attendant l'intervention des services de secours en cas d'accident.

Entièrement gratuites et dispensées par des formateurs de la Croix-Rouge française, ces initiations auront lieu dans les salons de l'hôtel de ville le **vendredi 2 juin de 18h30 à 20h** et le **samedi 3 juin de 14h30 à 16h**, date au choix des participants.

Il reste quelques places ; les membres des associations peuvent contacter les services de la mairie au 03 86 92 48 13 pour s'inscrire.

Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr